



ACTIVITÉ DES SSTI

Ouverture sur Qualios de la nouvelle enquête pour les mois de juillet et août 2020

Suite à l'instruction de la DGT du 16 juillet 2020 demandant la transmission aux DIRECCTE de données mensuelles, Présanse a mis en place une nouvelle enquête conforme à celle de la DGT.

Cette enquête est centrée sur l'activité des SSTI. Les données sur les AMT et sur le suivi individuel sont proches de celles qui étaient demandées dans la précédente enquête hebdomadaire. Des informations sur le nombre d'arrêts de travail, de certificats d'isolement, et de prescriptions de tests ont été ajoutées. Pour les arrêts de travail et les certificats d'isolement, il convient de prendre en compte la période du 11 mai au 31 août.

Pour cette première édition, les tableaux sont à renseigner avec les données des mois de juillet et août 2020. Le fonctionnement est similaire à celui de la précédente enquête hebdomadaire.

Les données sont à renseigner sur la plateforme <https://presanse.qualios.com> avec l'identifiant et le mot de passe habituels.

En cas de souci de connexion, les SSTI peuvent envoyer un mail à : p.marseglia@presanse.fr

A noter que pour des raisons de sécurité, les mots de passe ne sont transmis qu'aux Directeurs ou DRH.

Pour transmettre le fichier du Service à son association régionale et à sa Direccte, un bouton en bas de formulaire permet de l'exporter en format Excel.

Les synthèses régionales sont remises aux Présidents des associations régionales, afin de partager l'état des lieux, favoriser la coordination entre SSTI et nourrir la communication en direction des interlocuteurs institutionnels. Elles peuvent être aussi envoyées aux SSTI qui le souhaitent. La synthèse nationale a la même vocation.

L'enquête mensuelle ouvrira le premier de chaque mois pour une clôture des réponses au 15. ■



LE CATALOGUE 2021 EST LANCÉ !

Après la mise en ligne de la version digitale du catalogue en juillet, la version papier arrivera dans les services fin septembre. Voici les nouveautés assorties de quelques informations :

- ▶ Le cycle « Directeur(riche) de SST » a été réorganisé pour plus de pertinence.
- ▶ Le cycle « Assistant(e) médical(e) de SST » a été allégé pour correspondre au mieux à vos demandes, il sera ramené à 5 jours.
- ▶ Le cycle « Infirmier(e) en SST » va connaître une restructuration dans les mois prochains, en vue d'obtenir une certification.
- ▶ Le cycle « ATST » permet d'accéder à la licence « Sciences sanitaires et sociales – parcours santé travail technicien assistant de prévention » de l'Université de Lille.
- ▶ En 2020, le chapitre RPS avait été révisé en profondeur. En 2021, c'est le chapitre « Risques chimiques et toxicologie en ST » qui se trouve restructuré avec 11 nouveautés et 7 refontes.

- ▶ La partie « réglementation » propose de nombreuses nouveautés pour répondre au mieux aux besoins exprimés par les services.
- ▶ Ont été systématisées les propositions de parcours afin d'aider les stagiaires ou les responsables de formation à trouver un enchaînement logique de stages pour une thématique donnée.



Enfin, l'Afometra, qui a amorcé une mutation digitale pendant la crise sanitaire, travaille à la mise en place de formations à distance sur une plateforme dédiée pour 2021.

